

Le Chapitre Togolais de Internet Society (ISOC-TOGO)

Siège derrière le site de la Foire Togo 2000

+228 93 11 77 77 ou 97 18 07 02

isoctogo@isoc.tg

www.intgovforum.tg

Edition 2019



**RAPPORT DU FORUM NATIONAL SUR
LA GOUVERNANCE DE L'INTERNET**

**Thème : *Gouvernance de l'Internet et
Protection des données au Togo***

REMERCIEMENTS

Nos sincères remerciements à tous les partenaires cités ci-dessous et à tous ceux qui ont de près ou de loin, contribué à la tenue effective de la septième (7^{ème}) édition du Forum national sur la Gouvernance de l'Internet au Togo (FGI-Togo).

❖ **Présentation des Partenaires du forum**

Partenaires de mise en œuvre

- ISOC-TOGO (partenaire principal de mise en œuvre et financier) :

Le chapitre togolais de Internet Society (ISOC TOGO) est la branche nationale de Internet Society International (ISOC) et a pour but de promouvoir entre autres l'utilisation d'Internet au Togo en mettant en valeur les expériences acquises, en offrant un premier niveau d'information ; d'entreprendre toutes activités allant dans le sens de la création d'un environnement favorable, de la démocratisation de l'accès et d'une manière générale visant à promouvoir internet au Togo.

Dans le cadre de la septième édition (2019) du Forum national sur la Gouvernance de l'Internet, ISOC Togo, sur l'appui de l'ISOC International, a contribué financièrement à une hauteur de 68 % du cout total de l'organisation du forum.

- Impact Numérik

Impact Numerik est une agence de création visuelle et digitale axé sur le Design Thinking. Nous allions Design et stratégie afin d'impacter positivement l'image de marque de votre Entreprise/Projet. Dans le cadre du forum, l'agence a géré la communication entière ; de la conception des graphiques jusqu'à l'animation des site et page de réseaux sociaux.

- Ministère de la sécurité et de la protection civile (<https://securite.gouv.tg/node/98>)

Le ministère de la sécurité a été créé en 2005 par décret n°2005-072/PR du 10 août 2005 pour prendre en compte ces missions de sécurité intérieure. Aussi la création dudit département avait-elle pour but de rendre les forces de sécurité plus professionnelles, de les amener à accomplir efficacement leurs missions dans le respect de la déontologie et des principes démocratiques.

Dans le cadre du présent forum, le Ministère à mis à disposition, un commissaire afin d'appuyer les discussions sur la base des pratiques dudit ministère, relativement à la protection des données à caractère personnel au Togo.

- Université de Lomé (<https://www.univ-lome.tg/>)

L'**université de Lomé** est une université publique située à Lomé, la capitale du Togo, fondée dans le nord de Lomé, le 14 septembre 1970¹. L'université du Bénin remplace alors l'institut supérieur du Bénin (ISB) qui existait depuis 1965. Le 9 mars 2001, la dénomination a changé pour « université de Lomé ».

A travers le Prof JONHSON Ampaah de la Faculté de Droit (FDD), l'Université Lomé a contribué intellectuellement aux discussions du forum.

- INSEED (<http://www.stat-togo.org/index.php/presentation/direction>)

L'**Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED)** est un établissement public à caractère administratif, doté de la personnalité morale et de

l'autonomie de gestion financière. Il est placé sous la tutelle technique des ministères chargés de la statistique.

Dans le cadre du Forum, l'INSEED a mis disposition un expert d'un de ses départements, afin d'informer l'assistance sur les politiques ou méthodes mises en place pour protéger les données collectées sur le terrain.

Partenaires financiers :

-

ARTP (<https://www.27avril.com/blog/technologies/togo-transformation-de-l-artp-arcep-cina-lawson-cavalier-seule>) (<http://www.artp.tg/>)

L'Autorité de Réglementation du secteur des Postes et de Télécommunications créée par la loi de 1998, a principalement pour rôle de créer un cadre juridique et réglementaire garantissant le jeu de la concurrence et le développement dans les meilleures conditions du secteur des postes et de télécommunications.

L'ARTP, partenaire traditionnel du FGI, a contribué à la réalisation de la septième (7^{ème}) du Forum national sur la Gouvernance de l'Internet à hauteur 28% du budget global.

- **CADERDT** (<https://www.caderdt.com/caderdt/presentation/>)

Le Centre Autonome d'Etudes et de Renforcement des capacités pour le Développement au Togo (CADERDT) a été créé à l'initiative du Gouvernement togolais avec l'appui de la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF). Les activités du CADERDT sont essentiellement la recherche, la formation, le dialogue, le développement, la gestion et la dissémination des connaissances. Les activités en matière de croissance-développement constituent le cœur de la mission du CADERDT.

Pour promouvoir le dialogue entre les différents acteurs du développement, le CADERDT prévoit d'organiser des séminaires, ateliers, conférences et symposiums, pour non seulement diffuser les résultats des études, recherches et analyses des politiques, mais aussi permettre aux différents acteurs du développement d'échanger en vue d'améliorer leur contribution et participation au processus de formulation des politiques de développement du pays.

- **TEOLIS** (<https://fondation.teolis.net/notre-histoire/>)

Fournisseur d'Accès Internet par excellence, nous, TEOLIS, nous inscrivons dans la dynamique de soutenir et d'accompagner à travers notre « Fondation TEOLIS » les projets dans le domaine de l'éducation/Culture, de la Santé/Sport et de l'Environnement/Rural.

Cette Fondation a été initiée en 2018 dans le but de contribuer au développement du Togo en particulier et de la sous-région en général. TEOLIS affecte automatiquement un minimum de 1% de ses redevances au financement des projets de sa Fondation.

Dans le cadre du présent forum, TEOLIS a offert la connexion internet.

- **CAFE informatique** (<http://cafe.tg/cafe-it/>)

C.A.F.E Informatique & Télécommunications (Centre d'Assistance, de Formation et d'Etude), est une Société anonyme au capital social de 225.000.000 F CFA, a vu le jour en 1987 quand le Togo était à ses débuts dans l'informatique avec quelques centres spécialisés. Sa mission de C.A.F.E. Informatique et Télécommunications est de « faire des NTIC la clef de voûte du développement en Afrique ».

CAFE informatique a contribué à la prise en charge de la salle de conférence ayant abrité le forum, à hauteur de 30% du cout total de la salle de conférence soit 3% du budget global du forum.

❖ **Rappel des objectifs**

- **Objectif général :**

Contribuer à la promotion de l'internet et la vulgarisation des TIC

- **Objectifs spécifiques**

Renforcer les capacités des parties prenantes sur la gouvernance de l'internet et l'utilisation des infrastructures de l'Internet

Discuter des enjeux et défis du développement de l'Internet en lien avec la protection des données à caractère personnel au Togo.

1. Introduction

L'internet est un réseau informatique mondial constitué d'un ensemble de réseaux nationaux, régionaux et privés. Il propose fondamentalement des services comme le courrier électronique, le web, l'échange de fichier par File Transfer Protocol et encore sert de plus en plus aux communications téléphoniques et à la transmission de vidéos et d'audio en direct. Ainsi sa gouvernance devient un sujet complexe qui implique des intérêts puissants. Il s'agit alors de définir ou de perfectionner la coordination mondiale des différentes composantes du réseau, depuis l'infrastructure jusqu'aux méthodes appropriées pour une éventuelle surveillance du contenu. Il urge à tous les niveaux d'interpeller les différents acteurs (les gouvernements, la société civile, le secteur privé, les organismes internationaux) autour de l'utilisation rationnelle de ce réseau au travers des rencontres, cadres multi acteurs, conférences, fora. C'est dans ce sens que depuis des années des fora sont organisés sur la Gouvernance de l'Internet à plusieurs niveaux, dans plusieurs pays et le Togo n'en est le reste dans ces initiatives.

Pour l'édition de l'année 2019, septième édition, le thème du forum au Togo est "***Gouvernance de l'internet et Protection des données au Togo***"

1. DEROULEMENT DU FORUM

L'Institut Confucius de l'Université de Lomé a accueilli ce samedi 14 décembre 2019, la 7^e édition du Forum National sur la Gouvernance de l'internet. Ont participé à ce forum **cent vingt (120) acteurs y compris onze (11) panelistes et trois (03) modérateurs.**

1.1. Cérémonie d'ouverture

Deux interventions ont marqué la cérémonie d'ouverture du forum. Le Président du comité d'organisation M. Ambroise Yaovi Venunye AZASOO avec un grand enthousiasme a souhaité la bienvenue aux participants et leur a exprimé sa gratitude pour avoir honoré de leur présence cette importante rencontre. Dans son intervention, il a rappelé l'objectif du forum qui est de discuter des questions et sujets relatifs à l'internet et ses infrastructures., notamment le cadre de la protection des données au Togo. *“Le rendez-vous de ce jour nous permettra de discuter de la problématique de la protection des données à caractères personnels dans notre pays avec l'appui technique et intellectuel des personnes ressources à travers trois panels”* a-t-il ajouté.

Il a ensuite introduit M. *Norbert Komlan GLAKPE*, Président du Conseil d'Administration de Internet Society Togo, qui à son tour, livra le discours d'ouverture. Il a ainsi placé la septième (7^{ème}) édition du forum national sur la gouvernance de l'internet au Togo dans son contexte général en s'appuyant sur le contexte des Sommets Mondiaux sur la Société de l'Information (SMSI) de 2003 à Genève et 2005 à TUNIS. Il a ensuite parlé de manière sommaire de la problématique de l'internet, centre des opportunités et de conflits.

1.2. LES PANELS

a- Panel 1 : Protection des données : Etats des lieux et approches de solutions au Togo

Le développement de ce thème s'est réalisé avec la modération de Monsieur Gilbert KAVEGUE qui a distribué la parole tour à tour aux cinq panelistes à savoir Messieurs Marcus K.G. ADOMEY, Président ISOC Ghana, Kpatcha TCHENDO, Commissaire de Police, Ampah JOHNSON-ANSAH, Maître Assistant à la Faculté de Droit à l'Université de Lomé, Komi KOLATE, Informaticien et Administrateur de page de données à l'INSEED, Seyram ADIAKPOR, chargé de programme Droit et Liberté. Il a été essentiellement question de savoir ce qu'est la protection des données à caractère personnel.

Selon le Commissaire Kpatcha TCHENDO, c'est “la protection de toute information relative à une personne physique identifiée ou identifiable directement ou indirectement par rapport à un numéro d'identification ou un ou plusieurs éléments psychologiques, sociales, etc”. Elle est née du besoin dans une société de l'utilisation intense de l'information, de faire en sorte que l'internet ou les nouvelles technologies dans leur ensemble soit au service des individus dans les conditions qui permettent d'assurer à ces derniers le respect de leurs droits et libertés, de leur dignité et de leurs vies privées et familiales. Il est à noter également que les textes juridiques au Togo liées à la gouvernance de la sphère numérique sont abordés. En ce qui concerne le traitement, l'exploitation et la diffusion des données, il s'agit de noter que les données de la population sont collectées selon la loi statistique qui garantit le secret statistique en son article 8 qui stipule : “la divulgation des informations individuelles collectées dans le cadre des enquêtes et des recensements où elle traite les fichiers administratifs à des fins statistiques est formellement interdite sauf l'autorisation

explicite accordée par les personnes physiques ou morales concernées par ces informations''. Un cadre juridique est aussi adopté le 29 octobre 2019, une loi très récente sur la protection des données à caractère personnel afin de favoriser une utilisation rationnelle du numérique.

b- Panel 2 : la promotion de l'économie numérique : Etat des lieux et perspectives

Modérateur : M. Norbert GLAKPE, Président du Conseil d'administration de ISOC Togo. Question d'entrée : « Pourrions-nous penser aujourd'hui le développement économique sans faire allusion à l'internet ? » telle a été le sujet d'introduction posé par le Modérateur afin d'amener les panélistes et participants à se localiser dans les débats et discussions.

A cet effet, quatre grands spécialistes de l'économie numérique sont invités pour communiquer sur comment l'internet sert de pont entre l'entrepreneuriat et le développement dans le monde en général et au Togo en particulier. On relève que l'agriculture, le commerce, les offres de service sont favorisées par le numérique. L'internet est ainsi présenté comme une denrée qui est utilisée dans presque tous les domaines qui nécessitent des compétences selon **Madame Eméfa KPEGBA Tech Entrepreneur**. L'internet doit être utilisé dans tous les domaines à des fins génératrices de revenus. Il est évoqué que le togolais a tous les outils nécessaires pour entreprendre pour la simple raison que presque tout le monde dispose d'un smartphone. Partant sur la définition basique de l'économie numérique qu'est l'ensemble des activités économique qu'on peut entreprendre dans le secteur digital ou numérique, **Jean du Christ, Sociologue et entrepreneur Tech au Togo** soutient cette idée de l'entrepreneuriat numérique. **Josue TCHIRKTEMA** dans son intervention a fait l'état des lieux des développeurs d'application et de site web au Togo. Il ajouta qu'ils sont nombreux, mais pour être compétitif sur le marché, il faut qu'ils respectent les normes en informatique en prenant en compte le parcours Client.

c- Panel 3 : Comment se protéger en ligne

Modérateur : Hervé TYPAM, *Ingénieur en Informatique au Togo*.

Dans le cadre de ce panel, deux ingénieurs en cyber sécurité notamment Messieurs **Mawusse HILLAH** et **Olévié Kouami, Consultant et Formateur en NTIC, représentant OSC togolaise INTIC4DEV, accréditée structure AT-LARGE (ALS) de l'ICANN**, ont abordé les questions relatives à la sécurité sur l'internet. Dans les débats il ressort que l'internet a de profondes répercussions potentielles tant positives que négatives sur notre vie quotidienne car occupant une place centrale dans notre vie quotidienne et en interagissant avec les sites d'information les données personnelles sont demandées et exigées. Pour que les usagers aient confiance dans les services proposés par l'internet, la protection des données à caractère personnel et le respect de la vie privée sont indispensables. Il urge non seulement d'avoir un cadre légal et réglementaire sur la protection des données mais penser à une éducation numérique de la population, lui apprendre les bonnes pratiques et les encourager à l'utilisation responsable des services de l'internet. Les experts ont à cet effet parlé de l'identité numérique qui constitue toutes informations laissées surinternet lors d'une connexion ou d'une navigation selon **Mawusse HILLAH**.

1.3.Cérémonie de clôture

Les discussions qui ont eu lieu autour des trois Panels ont permis de dégager des recommandations qui ont été notées et lues par M. Yao Matthieu DZEBLE et amendées par les participants à la fin du forum.

Dans son mot de clôture au nom de la structure Internet Society Togo, M. Hervé TYPAM a remercié le comité d'organisation pour le travail et l'effort consenti pour la tenue du forum. Il a également remercié les différents acteurs qui ont participé à la rencontre.

1.4.Conclusion

Le forum sur la gouvernance de l'internet au Togo s'est tenu **le 14 décembre 2019** à l'institut Confucius de l'Université de Lomé. Elle a commencé à 9h 43 minutes et a pris fin à 17h 20 minutes avec une note de satisfaction de la part des organisateurs qui ont tenu à adresser leurs remerciements aux différents parties prenantes à cette 7^e édition. Ce forum a pour objectifs :

- ✓ Sensibiliser, renforcer les capacités et promouvoir une meilleure compréhension des questions liées à la gouvernance de l'internet au sein des communautés respectives des différentes parties prenantes ;
- ✓ Faciliter les discussions multipartites et les échanges d'idées et d'opinions ;
- ✓ Favoriser la collaboration entre les parties prenantes auprès de leurs communautés respectives

Et a pour **principes fondamentaux** :

- **Etre ouvert** : toutes les entités, organisations et institutions participantes qui sont parties prenantes de la Gouvernance de l'Internet sont libres de rejoindre le Forum national ;
- **Multi-acteurs** : à tous les niveaux, des efforts sont faits pour encourager toutes les catégories d'acteurs ou d'entités à participer de façon active au Forum ;
- **Diversité linguistique** : dans la mesure de ses capacités, le forum maintient la diversité linguistique dans son fonctionnement ;
- **Participation à distance** : le forum offre une participation en ligne. Les activités du forum sont diffusées en direct sur internet et en différé sur le site web du forum.
- **Transparence** : le forum s'engage à être ouvertes dans les Communications, décisions et l'exécution des actions ;
- **Rapport** : les rapports du forum sont accessibles à tous.

Dans l'ensemble les activités au cours de ce forum se sont bien déroulées, mais pour les prochaines éditions, il faut

- ✓ Respecter l'heure prévue du forum pour ne pas trop faire attendre les participants avant de commencer les cérémonies ;
- ✓ Prévoir un maître de cérémonie ou un animateur.

2. Recommandations

L'organisation du **Forum sur la gouvernance de l'internet au Togo** s'inspire de la mission assignée aux **Nations Unies** d'organiser annuellement un **Forum sur la Gouvernance de**

l'Internet qui se veut une plateforme global **multi-acteur de dialogue** sur les enjeux actuels et futurs de la gouvernance de l'internet.

Ainsi, le **Forum sur la gouvernance de l'Internet (FGI)**, regroupe chaque année de multiples intervenants, et offre un environnement inclusif et transparent pour discuter de la politique concernant l'Internet. Les défenseurs de la libre expression et autres activistes de la société civile sont reçus en égaux au même titre que les représentants du gouvernement, du régulateur et les grandes sociétés. Cette assise vise à favoriser la viabilité, la robustesse, la sécurité, la stabilité et le développement de l'Internet dans les espaces géographiques. Cette exigence émane de l'agenda du **sommet mondial sur la société de l'information** tenue à **Tunis en 2005** qui l'aborde en ses **paragraphe 29, 72 et 73**.

Le Togo organise ledit forum depuis 2010 avec la participation du gouvernement, du régulateur, la société civile, la communauté technique, le secteur privé, les Fournisseurs d'Accès à l'Internet, les universitaires et les utilisateurs.

Pour l'année 2019, le forum a rassemblé les représentants du Ministère du Commerce, l'Institut Africain de l'Informatique, l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes, Fournisseurs d'accès à Internet, les différents prestataires de services ou entreprises de TICs, les Associations et ONG de défense des droits de l'homme, droits numériques et des consommateurs, Tech-activistes, les Universitaires, écoles de formations et centres et Instituts de recherches.

A l'issus du forum du 14 décembre 2019, des recommandations sont faites à l'endroit des différentes parties prenantes et sont classées selon l'ordre des trois panels autour desquels ont porté les discussions :

Thème 1 : Protection des données : Etat des lieux et approche de solutions

- Les Etats de l'Afrique doivent veiller à l'harmonisation des textes juridiques dans le domaine de la protection des données ;
- Les services de traitement et d'exploitation des données sont appelés à l'anonymisation des informations à caractère personnel pour la protection des droits et liberté fondamentaux des citoyens (demande de l'oubli numérique ou déférencement) ;
- Le Gouvernement doit coopérer sur le plan international dans la mise en œuvre des textes juridiques axés sur la protection des individus en matière de traitement des données à caractère personnel ;
- Le Ministère de la sécurité et de la protection civile doit donc veiller à la mise en place d'un projet d'identification des populations pour la collecte des informations pour son utilisation en cas de besoin.
- Les acteurs de la Société civile et les services Travaillent ensemble avec les populations urbaines comme rurales en sensibilisant les utilisateurs de l'internet sur la protection des données personnelles
- Les institutions comme INSEED, ISOC en collaboration avec d'autres services travailleront ensemble pour la collaboration dans la gestion des données personnelles afin d'éviter les arnaques ;
- Le forum exhorte le gouvernement à s'engager fortement dans la promotion de la protection des données personnelles au Togo en tenant compte du genre ;

- Un participant a proposé le renforcement de capacité des membres de la communauté locale internet qui doit être inclusive (représentants du gouvernement, du secteur privé, de société civile, le secteur académique)
- La mise en place d'un conseil stratégique inclusive des TIC ou du numérique, pour la protection des informations personnelles est entre autres une des propositions ressortis lors des recommandations ;
- Un participant au cours de la rencontre a interpellé l'Etat togolais à la ratification de la convention de l'Union Africaine sur le cyber sécurité et la protection des données à caractère personnel adopté à Malabo en Guinée Equatoriale à le 27 juin 2014 .

Thème 2 : Protection de l'économie numérique : Etat des lieux et perspectives

- Les Entrepreneurs togolais sont appelés à disposer de compétence en économie numérique (faire des formations en développement d'application par exemple) ;
- Adapter la compétence acquise à l'internet, au quotidien, aux besoins ;
- Les internautes ont la responsabilité de gérer l'internet dans sa vie privée ;
- Les populations doivent avoir des notions sur la culture numérique (e-commerce, les cours ou formation) ;
- Pour une réussite en économie numérique, les jeunes entrepreneurs sont conviés à travailler ensemble avec les autres pour porter loin des projets ;
- Exporter les talents du terroir pour se faire connaître, se faire vendre au-delà des frontières ;
- Valoriser le Togo à l'étranger en matière du numérique ;
- Participer à des compétitions/concours internationaux pour des prix ;
- L'Etat ou les opérateurs économiques doivent installer les banques pour accompagner l'entrepreneuriat au Togo ;
- Les Opérateurs de téléphonie fixe et mobile, Fournisseur d'accès à Internet doivent revoir la connectivité internet (avoir un pre-start up) ;
- Le Gouvernement doit insérer l'entrepreneuriat dans le système éducatif afin d'inculquer cette notion en les élèves depuis le cours primaire ;
- Les ONG de défense des droits numériques et des consommateurs doivent faire un plaidoyer à l'endroit des autorités pour la réduction des frais de fiscalité dans la création de l'entreprise ;
- Les Opérateurs de téléphonie fixe et mobile, Fournisseur d'accès à Internet Prendre des dispositions pour protéger les clients en ligne (paiement, la crypto-monnaie) ;
- Les jeunes entrepreneurs doivent se spécialiser dans les besoins du marché de l'économie numérique ;
- Le Ministère des Postes et de l'Economie Numérique, de es prix doivent organiser pour encourager l'entrepreneuriat social ;
- Le Ministère des Postes et de l'Economie Numérique veille à mettre en place un répertoire numérique à la disposition des populations pour le référencement ;
- Les développeurs d'applications doivent prendre sur eux l'initiative de développer le numérique pour connecter facilement les jeunes à des opportunités d'emploi ;
- Les initiatives gouvernementales ou privées doivent être en mesure de rassembler les jeunes avec leurs idées autour de la problématique Internet/numérique pour en faire des projets ;

- Les Associations et ONG de défense des droits numériques et des consommateurs ont le devoir d'exciter les acteurs du domaine numérique à mettre en place la capitalisation des données ;
- Les Associations et ONG de défense des droits numériques et des consommateurs vont travailler à aider l'Etat à éduquer ou à sensibiliser les populations sur le numérique ;
- Les entrepreneurs digitaux doivent mutualiser leurs efforts en encourageant l'hébergement commun des sites web/internet ;
- Le gouvernement, les Associations et ONG de défense des droits numériques et des consommateurs doivent sensibiliser les entreprises à prendre leurs responsabilités sociales (investir peut-être dans la prise en charge des populations vulnérables : personnes démunies) ;
- Le cadre juridique togolais doit disposer d'une législation et exploitation sur la gestion des données Big-Data
- Les institutions bancaires ou de micro finances doivent mettre en place un système de sécurité des transactions bancaires ;

Thème 3 : Comment se protéger en *ligne*

Au cours de ce panel, des conseils ont été donnés aux internautes/participants sur les comportements pratiques qu'ils doivent adopter face l'internet :

- Ne pas sauvegarder les informations personnelles sur les navigateurs en évitant les cookies ;
- Développer le réflexe de Thomas (être incrédule, ne pas croire à 100% aux internautes pour être induit dans les erreurs ;
- Faire attention à l'utilisation des WIFI public ;
- Faire des mises à jour des applications et logiciels ;
- Eviter les publicités ciblées sur l'internet ;
- Ne pas activer son Bluetooth par défaut lorsqu'il ne s'agit pas de partage de fichiers ou d'images avec d'autres portables.

Equipe/comité d'organisation

Ambroise AZASOO Yaovi Venunye ; Président du Comité d'Organisation

Emanuel Kokou SEMONDJI ; Secrétaire général du Comité d'Organisation

Elolo Kokou AMEGAYIBO ; Chargé de Communication du Comité d'Organisation

Espoir ADJANGBA ; Assistante technique, chargée des relations avec les médias

Signé,

Le Président du Comité d'organisation,

Ambroise AZASOO Yaovi Venunye